

## AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un ASSP en date du 21/06/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : GAZOVAR  
Objet social : Le développement, la conception, l'installation, l'aménagement, le financement et l'exploitation d'un site de production de biogaz par le processus de la méthanisation et traitement du produit par compostage et la vente d'énergie associée ; et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Siège social : 10 rue Pasteur, CHATEAU ARNOUX ST AUBAN, 04600 SAINT AUBAN  
Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de MANOSQUE

Président : M. CRUZEL Jérôme 10 rue Pasteur, CHATEAU ARNOUX ST AUBAN 04600 SAINT AUBAN

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Clause d'agrément : Cession d'actions libre entre associés et soumise à agrément à des tiers.



Le Meeting, 14 av. du 1er Mai - PA St Joseph  
04100 MANOSQUE  
04 92 72 03 04 - www.secoval.com

ALPES CONSTRUCTION OSSATURE BOIS EBENISTERIE Société à Responsabilité Limitée à associé unique en liquidation Au capital de 100 000 euros Siège social/ siège de liquidation : 76 chemin Jean Giono 04870 ST MICHEL L OBSERVATOIRE 893 015 172 RCS MANOSQUE Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2024 à ST MICHEL L'OBSERVATOIRE, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Christopher COCHARD, demeurant La Combe Sud 04870 ST MICHEL L OBSERVATOIRE, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de MANOSQUE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur

**PHARMACIE DU BOURGUET**  
Société d'exercice libéral à responsabilité limitée en liquidation  
Au capital de 152 400 euros  
Siège social : 8 Place du Bourguet  
04300 FORCALQUIER  
Siège de liquidation :  
8 Place du Bourguet  
04300 FORCALQUIER  
434946067 RCS MANOSQUE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 1er janvier a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Lydie DEROCHE, domicilié 5 Le Plan des Aires, 04300 FORCALQUIER, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opéra-

tions de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 8 Place du Bourguet 04300 FORCALQUIER. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de MANOSQUE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis  
Le Liquidateur

**LILAS DIAG**  
Société à Responsabilité Limitée en liquidation  
Au capital de 5 000 euros  
Siège social : 80 chemin du Plan  
04800 GREOUX LES BAINS  
Siège de liquidation : 80 chemin du Plan  
04800 GREOUX LES BAINS  
849 336 243 RCS MANOSQUE

Aux termes d'une décision en date du 15 juin 2024 au 80 Chemin du Plan 04800 GREOUX LES BAINS, l'Associé Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, a déchargé Monsieur Hervé CHAUCHAT, demeurant 80 Chemin du Plan 04800 GREOUX LES BAINS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de MANOSQUE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis  
Le Liquidateur

**Dénomination : SCI BEVILACQUA.**  
**Forme : SCI société en liquidation.**  
**Capital social : 1000 euros.**  
**Siège social : 14 Les Hauts de Manosque,**  
**04100 MANOSQUE.**  
**437939309 RCS de Manosque.**

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Annie BEVILACQUA demeurant 14 Les Hauts de Manosque, 04100 MANOSQUE et prononcé la clôture de liquidation de la société. La société sera radiée du RCS du MANOSQUE. Le liquidateur

**Coopérative Archipel Ubayen**  
Forme sociale : SAS  
Au capital de 17 000€  
Siège social :3221 Route de Jausiers  
0440 Faucon de Barcelonnette  
RCS MANOSQUE  
N° RCS : 920 493 517

## CLÔTURE DE LIQUIDATION

L'AGO du 22/06/2024 a approuvé les comptes définitifs de la liquidation, donné quitus de la gestion et décharge du mandat de liquidateur et constaté la clôture de liquidation.

Liquidateurs :  
GARNIER Stéphane, Claude, Laurent, président de la Société demeurant au 16 Avenue Reine des Alpes 04400 Barcelonnette  
ROSATO Valérie, Yolande, Joséphine, associée de la société demeurant au 25 Grand

Objet : Commune d'Esparron-de-Verdon

## Enquête publique sur le Projet d'élaboration du PLU

Par arrêté municipal n°AM/2024/084 en date du 11/06/2024, le Maire de la commune d'Esparron-de-Verdon a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

**L'enquête se déroulera du lundi 8 juillet 2024 à 9h00 au mercredi 7 août 2024 à 12h00.**

Les caractéristiques principales du projet de PLU sont les suivantes :

- Intégrer les dispositions législatives et réglementaires issues de la Loi Grenelle II, la Loi ALUR, de l'Ordonnance n°2015-1174 du 23/09/2015 et du Décret n°2015-1783 du 28/12/2015.
- Mettre le PLU en compatibilité avec le SCOT de la DLVA et avec le PLH.
- Traduire réglementairement dans le PLU les réflexions visant à mieux protéger les constructions existantes et futures, du risque incendie : intégration de la servitude du PPRIF et des servitudes du PPRN.
- Permettre à l'économie locale, et notamment l'accueil ou l'hébergement touristique, de se renforcer.
- Favoriser le développement des espaces agricoles et des exploitations agricoles, et encourager la diversification économique des exploitations (agritourisme, vente à la ferme...).
- Identifier une trame verte et bleue à l'échelle communale.
- Redéfinir l'enveloppe urbaine constructible conformément aux dispositions de la loi Montagne.
- Développer et conforter l'urbanisation à Esparron, Albiosc, Ste Madeleine.
- Requalifier les espaces publics des villages d'Esparron et d'Albiosc.
- Identifier et préserver le patrimoine, bâti ou végétal, et prendre en compte le paysage.
- Valoriser l'architecture locale, les éléments patrimoniaux à l'intérieur du périmètre du Monument Historique classé.
- Aménager qualitativement les abords du lac et la zone portuaire.
- Développer l'offre en matière de stationnement, de voiries et des mobilités douces.
- Prendre en compte la situation des habitations existantes, hors enveloppe urbaine, et leur autoriser des extensions et la création d'annexes.
- Prendre en compte le risque de ruissellement pluvial et la ressource en eau.

Cette enquête publique a pour objet de permettre à la population et à toutes personnes intéressées d'examiner le projet de PLU et de formuler des remarques et observations préalablement à l'approbation du document.

Conformément à l'article L.104-6 du code de l'urbanisme, la Commune a sollicité la MRAE le 22/01/2024, autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement. L'avis de l'autorité environnementale n°2024APACA22/3651 a été émis le 19/04/2024. Cet avis est inclus dans le dossier d'enquête publique.

Monsieur Gérard PICARD a été désigné commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Marseille par décision n°E24000038/13 du 13/05/2024.

Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie d'Esparron-de-Verdon pendant toute la durée de l'enquête : les lundi, mercredi, vendredi de 9h à 12h, et les mardi et jeudi de 14h à 17h.

Le dossier d'enquête sera également consultable sur le site internet <https://www.democratie-active.fr/pluesparrondeverdon/> du 8 juillet 2024 à 9h au 7 août à 12h. Un poste informatique sera mis à disposition du public en mairie. Chacun pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions du 8 juillet 2024 à 9h au 7 août à 12h.

- Sur le registre papier d'enquête disponible en Mairie, aux heures d'ouverture habituelles.
- Par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur « Enquête publique PLU », Mairie, 8 place de la mairie 04800 Esparron-de-Verdon.
- Sur le registre dématérialisé disponible sur le site <https://www.democratie-active.fr/pluesparrondeverdon/>
- Par mail, à l'adresse suivante : [pluesparrondeverdon@democratie-active.fr](mailto:pluesparrondeverdon@democratie-active.fr)
- Et auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences organisées à la Mairie d'Esparron-de-Verdon.

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie aux jours et horaires suivants :

- Lundi 8 juillet de 9h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête)
- Mardi 16 juillet de 14h00 à 17h00
- Samedi 27 juillet de 9h00 à 12h00
- Jeudi 1<sup>er</sup> août du 14h00 à 17h00
- Mercredi 7 août de 9h00 à 12h00 (clôture de l'enquête)

A l'issue de cette enquête et au vu des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal sera appelé à délibérer pour approuver l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, et sur le site internet : <https://www.democratie-active.fr/pluesparrondeverdon/> et ce pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toutes informations relatives à l'organisation de l'enquête publique peuvent être demandées, auprès de Monsieur le Maire d'Esparron-de-Verdon par courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Maire, Mairie « Enquête publique PLU », 8 place de la mairie 04800 Esparron-de-Verdon, ou par téléphone au 04 92 77 12 23.

Rue 04850 Jausiers.  
La société sera radiée du RCS de Manosque  
Pour avis La Gérance

**HPI S'OCUPE DE VOS ANNONCES  
EXTÉRIEURES ET DE VOTRE BODACC**